

VOTATIONS DANS LA COMMUNE DE VAL TERBI

# Une crèche pour «profiter de synergies»

► À côté du centre communal de Vicques, une nouvelle crèche pourrait voir le jour dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

► La population de Val Terbi décidera

le 27 novembre d'octroyer ou non un crédit de 1,995 million de francs à cette construction.

► Selon le maire Michel Brahier, «ce projet répond à une attente importante de la population».

► Présentation des principaux enjeux.

En concordance avec sa population, de tendance plutôt de centre-gauche, la commune de Val Terbi a décidé de donner un message fort de son soutien à la famille. Un projet de crèche unifiée au centre du village de Vicques est en effet en discussion depuis quatre ans, soit depuis l'apparition de l'entité fusionnée.

Le 20 septembre dernier, le Conseil général de Val Terbi avait donné, à l'unanimité, un préavis favorable au crédit de près de 2 millions de francs nécessaire pour la construction. Mais le dernier mot ap-

partira aux citoyens puisqu'ils se prononceront, par les urnes, dimanche, dans une semaine.

S'il est possible que l'importance du montant fasse des réticents, le maire Michel Brahier tient cependant à défendre les avantages du projet. «On ne peut pas toujours se cacher derrière des coûts», explique-t-il.

## Un projet «cohérent»

«Ce projet répond à une attente importante de la population. Il se veut cohérent et sou-

tient les familles. Lors des séances d'informations qui ont accueilli près de 50 per-

sonnes, on a vraiment ressenti le désir de la part de certains parents, mais aussi de grands-



Jouxant le bureau communal, la nouvelle crèche (sur deux étages, à gauche de l'illustration) pourrait accueillir une quarantaine de bébés et jeunes enfants, dès 2018.

ILLUSTRATION BUREAU D'ARCHITECTURE BURRI ET PARTENAIRES

parents, de le mener à bien», poursuit Michel Brahier.

## Communalisation

Jusqu'à présent, la crèche-garderie du Val Terbi, gérée par une fondation, est située à deux endroits différents de Vicques. «Croqu'Lune», pour les enfants jusqu'à 3 ans, se trouve à la route de Courroux 5 et «Vicqu'à Croqu'», dès 3 ans, à la route principale 14. Le projet vise ainsi à dissoudre la fondation et à faire passer le fonctionnement de la crèche en mains publiques.

Pour ce faire, les nouveaux locaux seront construits juste au sud du Centre communal et les deux bâtiments seront notamment reliés par une parcelle. «Les locaux actuels, et surtout ceux situés à la route de Courroux, sont particulièrement vétustes. Des travaux auraient dû être entrepris prochainement pour les remettre

en état. Comme ils sont actuellement assez éloignés des écoles, ça pose aussi des problèmes en termes d'organisation et de sécurité», informe le maire de Val Terbi.

Pour Michel Brahier, le fait de disposer de la crèche juste à côté du bureau communal permettra ainsi de «profiter de synergies».

Avec notamment une cantine scolaire déjà existante à cet endroit, l'administration et les transferts vers les écoles pourraient se voir facilités.

## Aucun licenciement

L' élu, qui habite à Vicques, tient encore à préciser qu'aucun licenciement au sein de la fondation actuelle ne sera effectué en cas d'acceptation de cette construction.

La crèche-garderie pourrait accueillir une quarantaine de bébés et enfants dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

BENJAMIN FLEURY

## La commune de Val Terbi pourrait compter près de 500 âmes en plus

► La convention de fusion entre les communes de Corban et Val Terbi sera soumise aux citoyens des deux entités, également le dimanche 27 novembre. En cas de «oui» au projet, la commune regroupée sera opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

► S'il est peu probable de voir les citoyens des villages de Vicques, Vermes et Montselvier déposer un «non» majoritaire, il semble que ce soit bien ceux de Corban qui

auront leur destin entre les mains. En 2012, ceux-ci avaient refusé le projet de fusion (proposé alors à toutes les localités du val Terbi) par seulement huit voix d'écart.

► Néanmoins, les représentants politiques des deux communes font part de l'atmosphère différente et plus «positive» qui règne à l'heure actuelle. «Lors des séances d'information, aucune animosité pour le

projet n'a été remarquée», relève Michel Brahier, maire de Val Terbi.

► En quelques chiffres, la commune regroupée réunirait en une seule administration environ 465 habitants de Corban et 2638 de Val Terbi. La superficie totale s'élèverait à 4674 hectares (789 pour Corban, 3885 pour Val Terbi).

► Les localités conserveront leur nom, leurs adresses et leur numéro postal. BFL

VAL TERBI

# Deux millions pour une crèche moderne

► **Les électeurs de Val Terbi devront se prononcer,**

le 27 novembre, sur un crédit de 1 995 000 fr. pour la construction d'une nouvelle crèche à côté du Centre communal de Vicques.

► **Cet élégant bâtiment en bois** permettra de regrouper les enfants, actuellement à deux places, sur un seul site proche des écoles et en synergie avec les infrastructures voisines.

► **Si le projet passe la rampe de la votation,** la rentrée inaugurale de la quarantaine de bambins se fera le 1<sup>er</sup> janvier 2018.



Le bâtiment abritant la crèche-garderie de Val Terbi poussera sur le côté sud du Centre communal (à droite), dans ce qui est actuellement un verger.

ILLUSTRATION BUREAU D'ARCHITECTURE BURRI ET PARTENAIRES

Créée en 1998, la Fondation crèche-garderie du Val Terbi dispose actuellement de deux locaux à Vicques pour ses 39 petits usagers: l'un route de Courroux 5, qui pouponne bébés et jeunes enfants, et l'autre route Principale 14, dédié à l'accueil des écoliers.

L'idée d'une nouvelle crèche est née de plusieurs constatations: les deux sites sont relativement distants des écoles, ils sont situés en bordure de la route cantonale – ce qui constitue un souci permanent pour la sécurité – et de sur-

croît, le premier nécessite d'importantes rénovations pour répondre aux normes de protection contre l'incendie.

## Une solution idéale

La construction d'un bâtiment sur la parcelle au sud du

Centre communal de Vicques – propriété de la commune – permettrait de résoudre tous ces problèmes. Proche des écoles, l'endroit est préservé du trafic de la route cantonale, tout en offrant des facilités pour se parquer sur la place

voisine: Un point indéniablement très pratique aux yeux des mamans et des papas transbahutant leur progéniture.

L'autre point fort est la proximité du Centre communal, avec lequel la crèche serait

reliée par une galerie vitrée sur deux niveaux. Nul besoin donc de prévoir un ascenseur dans l'extension.

«Dans cette partie du Centre communal, nous avons des salles peu usitées, ce qui nous permettrait éventuellement d'étendre notre capacité d'accueil de 39 à 60 enfants», explique Claude-Alain Chapatte, le directeur de la commission de construction.

Le projet dessiné par l'architecte Pascal Burri esquisse un volume d'une sobre élégance, faisant la part belle au bois et, avec ses larges baies vitrées, à la lumière naturelle. Le rez-de-chaussée sera dévolu à la crèche, tandis que l'étage constituera l'Unité d'accueil pour les écoliers (UAPE).

Enfin, côté énergie, la crèche, ventilée et isolée, pourra prétendre au label Minergie P. Le toit plat sera prévu pour être équipé de panneaux solaires. Mais l'idéal serait encore de récupérer et d'injecter dans le réseau toute l'énergie dissipée par les enfants, une source indéniablement intarissable.

THOMAS LE MEUR